



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

## Vacance de poste

# Salarié communal avec CATP/DAP Électronicien en énergie (m/f)

L'Administration Communale de Kehlen se propose de recruter un artisan avec CATP/DAP (m/f) dans la carrière E sous le statut de salarié à tâche manuelle, à temps plein et à durée indéterminée pour les besoins du service de régie communal et suivant les dispositions du contrat collectif des ouvriers de l'Etat tel qu'il a été adapté pour la commune de Kehlen.

### Les conditions suivantes devront être remplies par les candidats:

- être détenteur soit d'un certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP), soit d'un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), soit d'un certificat y assimilé en vertu de l'article 46 de la loi modifiée du 21 mai 1979 portant organisation de la formation professionnelle et de l'enseignement secondaire technique, soit d'un certificat étranger reconnu équivalent par le Ministre de l'Education Nationale;
- les certificats visés à l'alinéa qui précède doivent sanctionner une formation professionnelle ou théorique répondant à celle de la branche: **électronicien en énergie**;
- maîtriser les trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois);
- être détenteur d'un permis de conduire de la catégorie B;

### Pourraient constituer un avantage:

- bénéficier d'une expérience professionnelle de 5 ans dans le domaine;
- avoir des connaissances dans l'éclairage et dans la télécommunication à savoir : Réseau, Internet, Téléphonie.

### Pièces à joindre:

1. une lettre de motivation (demande);
2. curriculum vitae détaillé (périodes exactes des études et des professions antérieures) avec photo d'identité récente ;
3. copies des diplômes et certificats d'études;
4. extrait récent du casier judiciaire;
5. un acte de naissance ou acte de mariage récent;
6. une copie du permis de conduire;
7. le cas échéant copies des formations continues.

Les demandes munies des pièces à l'appui requises sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Kehlen, 15 rue de Mamer, L-8280 Kehlen, **pour le 11 décembre 2020 au plus tard.**

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.

Kehlen, le 14 novembre 2020

Le collège des bourgmestre et échevins